



Global Platform for the Right to the City
Plataforma Global por el Derecho a la Ciudad
Plateforme Globale pour le Droit à la Ville

Au delà de la reprise: les éléments essentiels du droit à la Ville pour la transformation

Déclaration de la PGDV pour la journée mondiale du droit à la ville

31 octobre 2021

En cette Journée mondiale du droit à la ville, les mouvements sociaux, les organisations de la société civile et les gouvernements locaux unissent leurs voix pour réclamer des villes, des villages et des établissements humains démocratiques, diversifiés, solidaires, justes, multiculturels et durables, respectés en tant que biens communs. A cette fin, nous proposons des alternatives collectives pour une reprise post-pandémique.

Pour cela, la Plateforme Globale pour le Droit à la Ville publie le document "[L'impact du COVID-19 sur le droit à la ville : Perspectives post-pandémiques pour reconstruire des villes et des établissements humains meilleurs et plus justes](#)". Ce document évalue les impacts de la pandémie et les modèles de développement économique et urbain de longue date dans nos établissements humains, et partage des recommandations pour les différents niveaux de gouvernement pour la récupération et les stratégies de changement à long terme basées sur les dimensions matérielles, politiques et culturelles du droit à la ville.

Nous pensons que nous sommes à un point critique pour conduire un changement systémique vers la réalisation du droit à la ville dans le monde. Les impacts de la crise du COVID-19 et du climat ont mis en évidence les lacunes des modèles actuels de développement économique et urbain et la nécessité d'évoluer vers des paradigmes plus justes, plus égaux et plus diversifiés. La réponse immédiate à la pandémie a montré qu'il existe une possibilité concrète de mettre en œuvre des politiques publiques de grande envergure engagées dans la protection sociale pour tous et toutes. Cependant, au fur et à mesure que les campagnes de vaccination sont déployées et que l'activité économique est réactivée, les inégalités globales sont à nouveau clairement affichées et, alors que les mesures de protection temporaire sont levées, nous sommes au bord d'une aggravation des conditions de vie, avec l'accentuation de la faim et une "vague d'expulsions" imminente. En outre, il faut noter qu'une grande partie de la gestion de la crise est retombée sur les épaules de millions de femmes de tous âges, qui ont augmenté leurs heures de travail non rémunéré pour faire face à de graves problèmes familiaux et communautaires.

Les villes et les établissements humains ont été au centre de la crise du COVID-19 et joueront un rôle clé dans le développement des stratégies de relance qui auront un impact sur tous les domaines de la vie quotidienne - du commerce à la mobilité, en passant par la migration, le logement, la fourniture de services de base et autres. Nous appelons les autorités politiques à tous les niveaux à continuer à faire avancer les politiques du droit à la ville qui renforcent et élargissent les composantes de cette vision pour un avenir plus juste, inclusif et durable dans les villes et les zones rurales pour toutes les communautés, partout dans le monde. Cela peut certainement se faire par la localisation des engagements mondiaux tels que l'Agenda 2030 et le Nouveau Programme pour les Villes sous une approche de Droits Humains.



Global Platform for the Right to the City
Plataforma Global por el Derecho a la Ciudad
Plateforme Globale pour le Droit à la Ville

Ce tournant de la transformation intervient au début de la Décennie d'action pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable et à la commémoration des cinq ans de l'approbation du Nouveau Programme pour les Villes, qui reconnaît explicitement le droit à la ville. Au cours des cinq dernières années, nous avons été témoins d'un engagement timide et, dans de nombreux cas, de reculs importants de la part des gouvernements nationaux et des organisations internationales en termes d'avancement de leurs engagements. Pendant ce temps, le processus d'évaluation a été marqué par un manque général de transparence et l'absence d'espaces pour un débat ouvert, participatif et multi-acteurs.

Plus que jamais, il est temps de se réapproprier et de renforcer les engagements clés du Nouveau Programme pour les Villes afin de construire des stratégies de relance engagées à faire progresser le Droit à la Ville pour tous et toutes, vers des futurs plus justes, inclusifs et durables dans nos territoires.

Nos incontournables pour une reprise en main de la pandémie par le Droit à la Ville :

- **Une répartition des ressources socialement et spatialement juste**, en favorisant la fonction sociale de la propriété et de la ville, en renforçant le financement public des villes, en fournissant les ressources nécessaires, en améliorant les processus de budgétisation publique, en garantissant la justice distributive, l'accès aux services de base pour tous, en renforçant les économies inclusives, circulaires et l'économie des soins;
- **La participation démocratique à l'élaboration des politiques**, tant en ce qui concerne les stratégies de relance à court, moyen et long terme, que dans le cadre plus large d'une gestion démocratique et participative des territoires; en renforçant la responsabilité et de la participation des organisations de base, des femmes, des jeunes et des dirigeants des groupes et secteurs exclus;
- **Intégration de la diversité et des cultures urbaines dans la construction de la ville** ; promotion de la diversité, garantie de l'égalité d'accès à la vie culturelle urbaine et engagement à promouvoir l'égalité des genres et la citoyenneté inclusive.

Vous pouvez lire l'intégralité des recommandations dans ses différentes dimensions pour des actions à court, moyen et long terme [dans notre publication](#).

[Plateforme Globale pour le Droit à la Ville](#), octobre 2021